
20 mars 1733 :
genealogie de la maison
de Joyeuse à requete
de maistre Jean Baptiste
DE JOYEUSE

« Par devant les
notaires royaux
aux baillage et siege presidial
de Verdun, soubz¹ comparut messire Jean Baptiste
DE JOYEUSE, fils aisnel de maistre Claude DE JOYEUSE
et de dame Marie Catherine DE GORCY, ses pere et
mere, (*en blanc*)² seigneur haut, moyen et bas
(justice)³ du Petit Xivry, lieutenant des gardes de Son Altesse Royale
~~majesté imperiale~~ (Monseigneur le duc de Lorraine)⁴ et au service de
Son Altesse Serenissime monseigneur le duc
de Wirtemberg, comparant par monsieur Robert
HAINEL, chanoine de l'eglise cathedrale de cette
ville, fondé de son pouvoir du jour d'hier duement
controllé au bureau de cette ville ce jourd'uy,
lequel demeurera annexé à ces presents
(et sera paraffé *ne varietur*⁵ par nous notaires)⁶.
Lequel a dit et déclaré (~~par~~)⁷ que⁺ servant en payis
etranger, etans d'aillieurs de la branche cadette
de la maison de Joyeuse et ne pouvant, d'un coté,
etre gardien, porteur et pcesseur des titres de
la famille de Joyeuse qui sont ès mains
de monsieur DE JOYEUSE, le comte de Grandprez, ainel
de la famille et dans son chateau de Grandpré
et d'aillieurs, risquant d'emporter avec luy
les titres de filiation probatifs de sa
naissance, son nom et sa famille, il a
tiré des archives, titres et papiers de
mondit seigneur le comte de Grandpré la genealogie

de la maison de Joyeuse et les noms, surnoms,
qualitez et principalles actions de tous ceux
qui ont composez cette famille, conformement
aux histoires differentes qui ont escrit

¹ Sic pour « sont ».

² Le clerc semble avoir biffé un élément.

³ L'ajout figure en marge du document original.

⁴ L'ajout figure en interligne.

⁵ Formule latine signifiant « conforme à l'original ».

⁶ L'ajout ultérieur figure en interligne.

⁷ L'ajout en interligne est ensuite rayé.

dans les differens tems, qu'au surplus de cette genealogie il a par devers luy les titres de sa filiation qui justifent comme il descend de la branche cadette de la famille de Joyeuse nous⁸ requerant lesdits notaires soubsignez de vouloir en se conformement, tant et l'extrait des chartres et titres de la famille de Joyeuse, tirée au chateau de Grandpré, qu'aux differents trais des histoires et à ses titres de filiation qu'il a à cet effet representez, dresser et recevoir une genealogie en forme, tant de ladite maison et famille de Joyeuse, que de la filiation de l'exposant, pour luy servir et valoir ce que de raison et l'exempter 1° d'emporter avec luy les differens titres en très grand nombre qu'il a de sa filiation et prouvent comme il est descendu des Joyeuses et, par là, s'exposer à les

perdre dans les pays etrangers où il demeure et 2° de tirer des copies collationnés d'un nombre infiny de titres de la maison de Joyeuse qui sont au chateau de Grandpré et desquels les differens historiens sont les ecots⁹, à quoy, nous notaires (royaux)¹⁰ susdit et soubsignez obtemperans avons, sur l'extrait, avons¹¹ representé des titres de la maison de Joyeuse, tirez du chateau de Grandpré, trouvez conformes à ce que les differens historiens ont escrit en plusieurs tems de cette maison et des illustres personnages qui en sont issus^{#12}, ensemble sur plusieurs titres, avons representez par ledit sieur de Joyeuse, comparant comme dessus et après les avoir scrupuleusement examinez et extrais avec toute la fidelité et exactitude possible, avons sur toutes lesdites pieces, après plusieurs jours de recherches et examens scrupuleux dressé une genealogie de la famille de Joyeuse et de la filiation de mondit sieur

⁸ Le terme est biffé dans le manuscrit original.

⁹ Pour les échos.

¹⁰ L'ajout figure en interligne.

¹¹ L'auteur commet ici une répétition.

¹² Le renvoi figure en fin d'acte.

de Joyeuse sur l'extrait de tous les titres y dattez, par jours et ans, du moins ceux avons representez, par laquelle

il est veritablement prouvé que ledit sieur Jean Baptiste DE JOYEUSE est descendu de messire Claude DE JOYEUSE et de dame Marie Catherinne DE GORCY, ses pere et mere, et qu'il est de la branche cadette de ladite famille de Joyeuse. Laquelle genealogie ainsy extraitte par nous, après beaucoup de recherches et examens, nous certifions sincere et veritable et conforme aux extrait, histoires, titres et papiers differens, avons representez les quels ont été ensuite remis audit sieur DE JOYEUSE, comparant comme dessus, de laquelle genealogie et filiation la teneur s'ensuit⁺ que ledit sieur Jean Baptiste DE JOYEUSE, renvoy approuvé. (#et nottamens le sieur BAUGIER, de Chaalons en Champagne, *renvoy approuvé*)

Histoire genealogique
de l'illustre maison
de Joyeuse, contenant les branches
aisnée et cadette jusques
ce jourd'huy

Histoire genealogique de l'illustre maison de Joyeuse jusques à ce jourd'huy.

La maison de Joyeuse est originaire du Languedoc, où est scituée la terre de Joyeuse, erigée en vicomté en 1432 et en duché pairrie¹³ en 1581, ay mois d'aoust. Ceste duché pairrie vient de finir en la personne de Monsieur le prince d'Epinois qui, avant la mort de Monsieur de duc de Melun, son pere portoit le titre de duc de Joyeuse. La famille de Joyeuse est presentement etablis une branche en Champagne et une branche en Lorraine.

Le premier dont s'est illustré et conservé, le nom estoit BERNARD, sieur de Joyeuse gouverneur d'Aigues Mortes, qui epousa au chateau de Beauregard, au diocesse de Mande

¹³ Seigneurie, terre ou principauté, à laquelle est attachée la dignité de duc et pair.

le dix sept novembre 1312, Alexandre¹⁴ LE PAYRE, fille d'Astor, sieur de Peyre et de Marguerite, dame de Chalane. Il fit son testament à Aigues Morte, le 17^e septembre 1344. De son mariage sortirent Randon DE JOYEUSE, premier du nom qui suit, Guerin, Guigues, Rostand et Marguerite DE JOYEUSE morts sans alliances, Jeanne DE JOYEUSE, marié Gerard D'ADHEMAR, sieur de Montelimar et de Grignan, dont la posterité est encore en la personne de monsieur le compte de Grignan, lieutenant general en Provence, et Randone DE JOYEUSE, alliée à Raimond DE PEYRE, sieur de Servieres. La maison de Joyeuse portoit, pour lors, pour armoiries un coin pallé d'or et d'asure de six pieces, au chef de guelle, chargée de trois hidres accostées d'or.

Randon DE JOYEUSE, premier du nom, aussi gouverneur d'Aigues Morte, épousa le 14^e juin 1346, Flore DE QUAILUS, fille de Dieudonné, sieur de Quailus, et fit son testament en mil trois cent soixante trois.

De cette alliance, vint Louïs, premier du nom sieur de Joyeuse, qui épouse en premier nôce, le huit octobre 1367, Marguerite DE CHALANÇON, fille de Guillaume, sieur de Chalançon, dont il n'eut qu'une fille, nommée Catherine, marié à Guillaume, sieur Laudun. Il épousa en seconde nôces, le vingt six may 1379, Thiburge, dame de Saint Didier (à condition)¹⁵ que luy et ses successeurs porteroient les armes de Saint Didier, écartellées avec celles de Joyeuse et, depuis la maison de Joyeuse, a portée écartellées au premier et quatrieme de Joyeuse, comme cy dessus, au second et troisieme d'azur au lion d'argent et à la bordure de guelles, chargés de huit fleurs de lis d'or, posé en orle¹⁶. La maison de Saint Didier ne portoit, autrefois, que d'azur au lion d'argent. Ainsi, qu'il paroît par les armes de Gerard DE SAINT DIDIER, premier grand maitre de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem et la bordure a été ajouté par Charle sept, en recompence des services fait par la maison de Saint Didier à la couronne. Ledit Louïs se mit avec plusieurs compagnie de gentilhommes qu'il auroit levé en 1384, contre les tuchins¹⁷ en Languedoc et depuis voulant faire le voyage de la Terre sainte. Il fit son testament à Aigues Mortes, le vingt sept octobre 1390.

De son second mariage, vinrent Randon JOYEUSE, second du nom, qui suit, et Claire DE JOYEUSE, qui épousa le huit fevrier 1399. Robert, vicomte d'Uzéz, tige des seigneurs de la maison et duc d'Uséz, Crussolle et de

Frorinsax¹⁸, qui reste encore forte illustre.

Randon DE JOYEUSE, second du nom, sieur de Joyeuse et de Saint Didier, chevalier, fut conseiller, chambellan de Charle, dauphin de France, regent du royaume et gouverneur du Dauphiné. Il épousa en premiere nôces Catherine

¹⁴ Sic pour Alix.

¹⁵ L'ajout figure en interligne.

¹⁶ Filet ayant la moitié de la largeur de la bordure.

¹⁷ Révolte populaire antifiscale contre les élites en Auvergne et en Languedoc. Sa répression féroce a marqué les esprits.

¹⁸ Déformation de Florensac.

Alberte¹⁹ DE MONTEIL, ditte de Charlus, dame de Botheon en Forets et, en seconde, il épousa Louïse DE SAINT PRIEST. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme de son premier mariage. Il eut Louïs DE JOYEUSE, second du nom, vicomte de Joyeuse qui suit. Jean Maur, chevalier de Rhode, et Jeanne DE JOYEUSE, qui fut marié à Gilbert DE LA FAYETTE, marechal de France, tige des seigneurs d'Haute Feuilles et de La Fayette, dont est encore le sieur de La Fayette, à present gouverneur du Port Louïs.

Louïs DE JOYEUSE, second du nom, épousa à Bourges, le vingt neuf octobre 1419, Jeanne LOUVET, fille puisnée de Jean LOUVETTE, sieur de Thais, president de Provence. Il fut gouverneur du Dauphiné, pris prisonnier l'an 1423 à la journée de Cravan. Le Roy, pour le recompenser de ses pertes et des services qui luy avoit rendue de même que Randon, son pere, il luy donna la jouissance, sa vie durant du chateau du Saulcec²⁰, ensemble deux milles livres de pension et, pour comble de biens faits, il erigea la seigneurie de Joyeuse, en vicompté, par lettre du mois de juillet 1432.

De son mariage, sortirent Taneguy, vicomte de Joieuse, qui suit. Marguerite DE JOYEUSE qui épousa Jean LE FORTIER, sieur de Vauvestre. Louïse qui epousa en premiere nôces Bernard DE LA TOUR, sieur de Saint Vidal, et en seconde nôces, Louïs DE SAINT PRIEST, dit marechal, sieur d'Epilac, et Jeanne de Joyeuse, qui épousa Louïs, sieur de Lêtrange.

Tanneguy, vicomte de Joyeuse, épousa le vingtieme juin 1448, Blanche DETOURNAUX, fille de Guillaume, seigneur de Tournons, et d'Antoinnette DE LA ROUE. Il fit son testament à Joyeuse, le vingt deux may 1486. Il n'est fait aucune mention de luy dans les histoires de son temps, quoique ses enfans se rendirent illustres et firent de très honorables alliances du mariage de Tanneguy, vicomte de Joyeuse, et de Blanche DE TOURNONS sortirent Guillaume, premier du nom, vicompte de Joyeuse, qui continua la posterité de la branche ainée. Charle DE JOYEUSE, second fils, fut abbé de Chambon et mourut ayant été nommée par le pape Sixte quatrieme à l'évêchez de Saint Floure en l'année 1483. Louïs DE JOYEUSE, troizieme, fils fut la tige de la branche de Joyeuse Grandprez, cy se vera cy après, l'enée des filles fut Jeanne qui épousa Guy DE LA BEAUME quatrieme du nom, compte de Montreville en Braise, des ancestre de la maison de Montreville, d'aujourd'huy et, la cadette, nommée Anne, fut marié à Thiebaut DE BUDOSSE, second du nom, sieur Déportes.

Guillaume, premier du nom, vicompte de Joyeuse, fut conseiller et chambellan du duc de Bourbon, il fut marié à Anne DE BELLE BALSAC, fille ainée de Ruffet Balsac, sieur d'Antragues, senechal de Beauchaire. Il fit son testament le dix neuf mars 1493.

De son mariage sortirent Charles, vicomte de Joyeuse, qui suit. Louïs DE JOYEUSE mort eveque de Saint Floure, Guillaume DE JOYEUSE qui fut abé de Chambon, après son oncle et mourut evêque d'Aleth, Jacques DE JOYEUSE,

¹⁹ On trouve Aubert, dans d'autres actes.

²⁰ Pour Soulsac.

mort doyen de Nôtre Dame du Puis et abé de Saint Antoine de Viennois. Thibault DE JOYEUSE, mort chevalier de Rode. Jean DE JOYEUSE, sieur de Saint Sauveur et d'Arques, dont la posterité se vera cy après, et deux filles, dont l'ainée nommée Anne, fut marié au seigneur d'Orlac en Auvergne, et la cadette, appellé Françoise

épousa Guy, seigneur de La Tourette.

Charles, vicomte de Joyeuse fut marié avec Françoise DE MEULLION, fille d'Antoine LE MEULLION, sieur de Bressieux. Il fit son testament le vingt trois juillet 1532. Duquel mariage sortirent Loüis DE JOYEUSE, qui fut tué à la bataille de Pavie, sans avoir été marié. Jacque DE JOYEUSE qui suit. Heleine DE JOYEUSE, marié à Claude, sieur de Besons, et Jeanne DE JOYEUSE, mariée à Gaspard D'URFES, sieur d'Aurose. Jacque, vicomte de Joyeuse, dit l'Impuissant, ne fut pas marié. Il fit son testament au mois de juillet 1540. Par lesquels il institua ses oncles pour ses heritiers et Jean DE JOYEUSE, ayant seul survecû, il recueillit la succession et suit.

Jean DE JOYEUSE fut, premierement, sieur de Saint Sauveur d'Arques, à cause de sa femme. Il étoit sixieme fils de Guillaume, premier du nom, vicomte de Joyeuse, et d'Anne DE BALSAC. Il fut, ensuite, vicomte de Joyeuse et heritier de la branche ainée, par le decez de Jacques, vicomte de Joyeuse, son neveux, mort sans enfans. Il fut marié le vingt deux novembre 1518 avec Françoise DE VOISIN, dame d'Arques, de Puyveres et autres lieux, fille unique et heritiere de Jean DE VOISIN, sieur d'Arques, et de Paul DE FOYE RABAT. Jean DE JOYEUSE étoit chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur²¹ d'une Arbonne. Il testa le trois fevrier 1555.

De son mariage, vinrent Jean Paul DE JOYEUSE, mort sans alliance. Guillaume, second du nom, vicomte de Joyeuse, qui suit et deux fille. Sçavoir Anne DE JOYEUSE qui épousa François DE BRUYERS, sieur de Chalabre, et Paule DE JOYEUSE qui épousa François DE CLERMONT, sieur de Chastel, senechal de Vellay. La maison de Clermont Chastel est trop illustrée en France, pour que l'on en fasse icy l'eloge.

Guillaume, vicomte de Joyeuse, second du nom, fut marié à Marie DE BATARNAY, fille de René DE BATARNAY, compte de Bouchage, et d'Isabel DE SAVOYE, Tende. Il fut lieutenant general au gouverneur de Languedoc, chevalier des ordres du Roy et créé marechal de France, enfin mourut fort agée en 1592.

Il eut une très belle lignée de son mariage et qui fut fort illustrée. L'ainée fut Anne DE JOYEUSE, qui porta d'abord le surnom de seigneur d'Arques. Il vint à la Cour de Henri trois, dont il gagna les bonnes graces. Il fut fait gentilhomme

²¹ Tuteur.

de sa chambre, chevalier des ordres du Roy, gouverneur de Normandie. Enfin, duc et pair et amiral de France, il épousa au mois d'octobre 1581. Marguerite DE LORRAINE, fille puînée de François DE LORRAINE, comte de Vaudemont, et soeur de Louïse DE LORRAINE, reine de France. De laquelle, il n'eut point d'enfants. Il fut tué de sang froid à la bataille de Coutras, commandant l'armée du roy Henry trois, le vingt octobre mil cinq cent quatre vingt sept.

Le second fut François DE JOYEUSE, qui prit le partie de l'Eglise. Il fut archevêque de Bourdeau, ensuite de Thoulouse, et enfin de Rouen. Il fut fait cardinal et mourut doyen des cardinaux, le vingt trois aoust 1615.

Le troisieme fut Henry qui suit. Le quatrieme fut Antoine DE JOYEUSE,

chevalier de Malthe, grand prieur de Thoulouze. Il prit le nom de duc de Joyeuse, après la mort de son frere ainée et ayant embrassée le partie de la Ligue. Il fut noyé au passage du Tarne, après la bataille de Villemure, le vingt octobre mil cinq cens nonante deux.

Le cinquieme fut George DE JOYEUSE, sieur de Saint Didier, qui mourut de poplexy²², sans avoir consommé son mariage, avec Claude DE MOUY.

Le sixieme fut Honorat DE JOYEUSE, mort en jeunesse.

Et le septieme et dernier fut Claude DE JOYEUSE, sieur de Saint Sauveur, tués avec son frere ainée à la bataille de Coûtras. Henry DE JOYEUSE, troisieme fils de Guillaume, second du nom, vicomte de Joyeuse, porta premierement le nom de comte de Bouchage. Il fut chevalier des ordres du Roy, grand maistre de la garde robe, gouverneur et lieutenant general des pays d'Anjoû, Maine, Perche et Tourraine. Il épousa Catherine DE LA VALETTE, soeur de Jean Loüis DE NAUGARET LA VALETTE, duc d'Epernon. Dont il n'eut qu'une fille appellée Henriette. Catherine DE JOYEUSE qui porta le titre de duchesse de Joyeuse et les biens de sa famille dans celle des deux maris quel épousa. Elle fut mariée en premiere nôces à Henry DE BOURBON, duc de Monpensier, et, en seconde nôces, à Charles DE LORRAINE, duc de Guise. Ledit Henry DE JOYEUSE, quelques temps après la mort de sa femme, entra dans les Capucins, où il fit profession, sous le nom de Pere Ange et il en sortit à la sollicitation de ses amis, pour se mettre à la tête des troupes de la Ligue contre le roy Henry quatre, dans le Languedoc, dont il fut gouverneur. Il fit, depuis, son accomodement avec le Roy, qui le fit marechal de France. Il porta le titre de duc de Joyeuse, après la mort de son frere. Enfin, trois ans après, il rendra dans l'ordre des Capucins, où il mourut à Rivoly, près de Thurin en 1608. En luy finirent les deux premiere branches de la maison de Joyeuse et ne resta que celle de Joyeuse Grandprez qui subsiste encore et dont le premier fut Loüis DE JOYEUSE, sieur de Botheon, de Bouzac, de Rochefort et comte de Grandprez, par acquisition, fut chambellan des roys Loüis onze, Charle huit et Loüis douze, lieutenant general

²² Désigne l'hémorragie cérébrale et, par extension, tout arrêt d'un organe.

au gouvernement de Paris, Isle de France, Beauvoisis, Champagne, Brie, Gattinois et Vermandois, gouverneur de Mouzon et Beaumont. Il épousa, par le credit du roy Louïs onze, le trois fevrier 1477. Jeanne DE BOURBON, fille de Jean DE BOURBON, second du nom, compte de Vandome, et Esabeau DE DE²³ BEAUVEAU, dame de Champigny, dont il eut un fils qui suit et, laditte Jeanne DE BOURBON étant morte, il épousa en seconde nêces Esabeau DE HALLUIN, fille ainée du sieur de Halluin et de Jeanne DE LA CLITE, dame de Commine. Dont il eut, aussi, un fils qui se vera cy après. Ledit Louïs DE JOYEUSE portoit pour armoieries de Joyeuse, comme cy dessus, et sa premiere femme aussi de Joyeuse, contre partie de Bourbon, Vendome, qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or au baton de gueulles bresé²⁴ de trois lion d'argent et sa seconde femme de Joyeuse, comme cy dessus, et D'HALLUIN qui est d'argent à trois lionsceaux de sable, armée et lanpasséz d'or.

François DE JOYEUSE, sieur de Botheon et de Preaux, épousa le cinq

novembre 1504, Anne DE GATE, dame de La Barge, et mourut jeune. De son mariage, il eut Jeanne DE JOYEUSE qui épousa en premiere nêces Claude DE SAINT CHOMONT et, en seconde nêces, François DE MONMORAIN, sieur de Sainte Remme, gouverneur d'Auvergne, et Anne DE JOYEUSE qui fut marié le trois octobre 1497 à Gabriel DE LUSY, sieur de Cousan.

Robert DE JOYEUSE, fils unique du mariage de Louïs DE JOYEUSE, compte de Grandprez, et d'Isabeau DE HALLUIN, fut compte de Grandprez, seigneur de Verpel et de Saint Lambert. Il épousa le vingt cinq juin 1519, Marguerite DE BARBANSON, fille ainée de François DE BARBANSON, seigneur de Ville Sûtoube et Saint Jean, son épouse, portoit pour armoirie de l'alliance, son époux de Joyeuse, comme cy dessus, et Barbanson qui est d'argent à trois lion de gueulles armées et lempassée et couronnée d'autre. Du mariage de Robert DE JOYEUSE, compte de Grandpré, et de Marguerite DE BARBANSON vinrent Foucaut DE JOYEUSE, compte de Grandpré, qui suit et François DE JOYEUSE, sieur de Champigneulle, dont la posterité ce vera cy après.

Foucaut DE JOYEUSE, compte de Grandpré, seul heritier de Robert DE JOYEUSE et de Marguerite DE BARBANSON, fut chevalier de l'ordre et gouverneur de Mouzon et Beaumont. Il épousa en 1547, Anne D'ANGLURE, fille de Claude D'ANGLURE, baron de Jours, colonel des legionnaires de Champagne. Elle portoit de l'alliance de son mary les armes de Joyeuse, comme cy dessus, et d'azur semés de grilletts ou grellotts d'argent, chacun d'iceux soûtenus d'un croissant de guelles qui est d'Anglure, personne n'ignore. Ce qui a donné lieu à l'adition des croissant aux armes d'Anglures, non plus que

²³ Sic, répétition.

²⁴ Pour brisées.

la raison pourquoy l'ainée de cette maison a toujours porté le nom de Saladin.

Du mariage de Foucaut DE JOYEUSE et d'Anne D'ANGLURE sortirent Claude DE JOYEUSE qui suit et Antoine DE JOYEUSE, dont la posteritez se vera cy après. Claude DE JOYEUSE, comte de Grandprez, fils ainée de Foucaut DE JOYEUSE et d'Anne D'ANGLURE fut après son pere gouverneur de Mouzon et Beaumont, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il épousa Philberte DE SAUX, fille de Simon, baron de Seaux.

De son mariage sortirent Pierre DE JOYEUSE qui mourû sans etre marié, avant ses peres et meres et qui donna fin aux malles de cette branche. Henriette DE JOYEUSE qui épousa Theodore DE LENONCOURT, marquis de Blainville, et Margueritte DE JOYEUSE qui fut marié en premiere noces à Philippe DE MILANDON, baron de Pesches, et, en seconde nôces, Antoine François DE JOYEUSE, son cousin germain, auquel elle porta le comte de Grandprez et dependance.

Antoine DE JOYEUSE, baron de Saint Lambert et de Saint Jean, second fils de Foucaut DE JOYEUSE, comte de Grandprez, et d'Anne D'ANGLURE, fut gouverneur de Mezier, où il mourut d'un blessure qu'il y reçû. Il épousa Henriette DE VIEUVILLE, fille d'Antoine DE LA VIEUVILLE, baron de Chalange. De son mariage sortirent Antoine François DE JOYEUSE qui suit et Pierre DE JOYEUSE, baron de Saint Lambert, qui a été la tige et le chef de la maison de Joyeuse Saint Lambert, dont reste encore Gedeon JOYEUSE, marquis de Saint Lambert et comte de Grandpez, par donation à luy faite en faveur de mariage par Jules DE JOYEUSE, dernier comte de Grandprez, et deux autres fils, l'un appellée le comte de Joyeuse et l'autre le vicomte.

Antoine François DE JOYEUSE, second fils d'Antoine DE JOYEUSE fut gouverneur de Mouzon, après son oncle et beaupere. Il épousa, par dispense, Marguerite DE JOYEUSE, seconde fille de Claude DE JOYEUSE, comte de Grandprez, et de Philibert DE SAUX, sa cousine germaine, en faveur duquel mariage ledit Claude DE JOYEUSE leur donna le compté de Grandprez et dependance par donation entre vifs qu'il subtitua tous les enfans ainée malles qui naitroient dudit mariage, en excluant tous les cadets et les fille à l'infiny.

De son mariage sortirent trois garçons et deux filles, sçavoir Charle François DE JOYEUSE qui suit, Claude DE JOYEUSE, mort abé de Moujon²⁵ et d'Esplan en Rethelois, Anne DE JOYEUSE, morte sans alliance, et Françoise Claude DE JOYEUSE, marié à Charle, baron Danois et de Cernais en Dormois, dont elle n'a point d'enfans, et Harmant, marquis de Joyeuse, baron de Ville et Saint Jean sur Tourbe qui, s'estant signalée dans toutes les occasions pour le service du Roy en fut recompensés en 1693 du baston de marechal de France. Il fut fait, ensuite, chevalier des ordres du Roy et pays meçin. Il avoit épousé N...²⁶ dame de Mongobert, dont il n'a point laissé d'enfans pour soutenir la gloire qu'il s'etoit

²⁵ Sic pour Mouzon.

²⁶ Le prénom n'est pas donné dans le document original, il s'agit certainement de Marguerite.

acquis.

Charle François DE JOYEUSE, compte de Grandprez, fils ainée d'Antoine François DE JOYEUSE et de Marguerite DE JOYEUSE fut gouverneur de Mouzon et Beaumont après sont pere. Il signala son nom dans toutes les guerres

qui survinrent de son temps, dans le royaume. Non seulement, en qualitez de mestre de camp, deux regiment de cavallerie que le lieutenant general des armées du Roy. En laquelle qualitez, il se mis dignement en plusieurs occasions notamment au siege de Sainte Manehoult, Stenay et en celui de Montmedy qu'il investit en qualitez de general de la cavallerie, mais encore par sa fidelité et son attachement au service du Roy, pendant les troubles qui agitterent le royaume. Ce luy attira le collier des ordres du Roy. Il avoit épousé en premiere nôces Isabel DE MAILLY COUCY, fille de Loüis DE MAILLY COUCY, baron de Chemery, et de Elisabeth Claire Ugenie DE CROUÏ et, en seconde nopces, Henriette Loüise DE COMMINGES, fille de Loüis Roger DE COMMINGES, marquis de Vervins, premier maitre d'hostel du Roy, et de Gabrielle DE POUILLY.

De son premier mariage est issû Jules DE JOYEUSE, compte de Grandprez, lieutenant general en Champagne, qui avoit épousé Françoise D'ORZAY, maitre des requettes. De laquelle il n'a point laissé d'enfans, estant mort seize octobre mil sept cent vingt six.

De son second mariage, sont issûs Abraham DE JOYEUSE, tués en Bourgogne fort jeune. Jean Loüis DE JOYEUSE qui suit. Loüis Joseph DE JOYEUSE, dit l'abé de Grandprez qui estoit prieur de Saint Geosme en Brie et étant sortir, pour affaire, du royaume et mort au service du roy Auguste et Anne Ferdinand DE JOYEUSE, qui vit seule et unique heritiere de cette branche par la mort de ses freres.

Jean Loüis, compte de Joyeuse et de Louppy, seigneur de Woupaix, estoit capitaine des carabiniers pour le service du Roy. Il est mort au château de Woupaix en l'année 1725. Il avoit épousé en 1688 Marie Victoire DE MERODE, fille de Theodore Alexandre, comte de Merode, et d'Anne D'ALAMONT, comtesse de Brandeville, de son mariage son issû Jules Armand DE JOYEUSE et Anne Claude DE JOYEUSE, mort sans alliance avant leurs peres et meres.

S'ensuit la branche de François DE JOYEUSE, fils de Robert DE JOYEUSE, compte de Grandprez, ditte de Champigneulles, laquelle laquelle²⁷ quoique moins elevée n'est pas moins illustre que les precedents.

François DE JOYEUSE, second fils de Robert DE JOYEUSE, prit le nom de seigneur de Champigneulle, fief dependant du compté de Grandprez. Il avoit épousé en premiere nôces, contre le sentiment et volonté de ses peres et meres, une fille de très basse extraction. Ce qui les porta, comme ils firent, à le d'heseriter et laisser tous leurs biens à Foucaut DE JOYEUSE,

²⁷ Sic, répétition.

leurs fils ainé qui fut ainsi leurs heritiers seul et ainsi il ne resta à François que son nom et son épée. Il fut homme d'armes des ordonnances

où il servit très dignement et n'ayant point eut d'enfans de sa premiere femme, cause de son exhéredation²⁸, il épousa en seconde nôces Nicolle Françoise DE BEAUVAIS, fille de François DE BEAUVAIS, seigneur du fief d'Autruche.

De son mariage sortit Jean DE JOYEUSE, seigneur de Champigneulle, qui épousa, au mois de janvier 1563, Nicolle DES ANCHERINS, dame de Cierge et Bandeville en partie. Robert DE JOYEUSE, compte de Grandprez, son ayeul, voyant qu'il se comportoit avec honneur dans l'exercice des armes, ne pouvant revocqué ce qu'il avoit fait, luy donna par contrat passé pour testament et luy legua une somme de mils écus d'or. Laquelle donation fut ratiffié par Foucaut DE JOYEUSE, son frere, dans le contrat de mariage dudit Jean DE JOYEUSE. Du dernier decembre 1561, passé par devant LALLEMANT, notaire en la prevôté de Sainte Manehoult.

De son mariage sortirent deux garçons. L'enés desquels nommé Jean DE JOYEUSE epousa Marie de QUERÿ, dame de Sommerance. Il ne laissa point d'enfans. Le second, nommé Pierre DE JOYEUSE, premier du nom, seigneur de Champigneul de Sivrÿ et de But en partie, épousa le douze mars 1606. Nicolle DE BEAUVAIS, fille de Jean DE BEAUVAIS, seigneur d'Autruche, et de Louïse DE CORBON. Le roy Louïs treize luy donna, le quinze juillet 1624, une commission pour lever une compagnie d'infanterie de cent hommes. Il mourut, fort agé. De son mariage sortirent quatre enfans. Sçavoir Pierre DE JOYEUSE qui suit, Ponce DE JOYEUSE, mort fort jeune, Claude DE JOYEUSE, decedé sans etre marié, et Jeanne DE JOYEUSE qui épousa le sieur de Montguyon, commandant à Beaumont.

Pierre DE JOYEUSE, second du nom, sieur de Champigneulle de Sivry et de But, seul resté des enfans de Pierre DE JOYEUSE, premier du nom, fut capitaine d'une compagnie de cent hommes de pieds. Il mourû d'une blessure qu'il reçut, separant des gentilhommes qui se battoient. Il épousa Jeanne DE LA CROIX DE VERIERS, fille de Claude DE LA CROIX, seigneur de Verieres. Il fut enterréz à Malmy, près Sedan, sur la riviere de Bar.

De son mariage sortirent deux garçons, tous deux appelléz Jean. L'enel desquels suit. Le cadet appellé aussi Jean, étant entré au service du Roy où il s'est distingué en plusieurs rencontre en qualitez de capitaine d'infanterie, y est mort sans alliance.

Jean DE JOYEUSE, fils ainé de Pierre DE JOYEUSE, second du nom, et de Jeanne DE LA CROIX DE VERRIERES, fut seigneur de Champigneulles,

Sivry et But, en party. Il épousa, au mois de juin 1652, Anne DE

²⁸ Fait de déshériter une personne.

RAINCOURT, fille de Philippe DE RAINCOURT, seigneur de Barbaise et La Bergerie et de Marguerite DE VILLY.

De son mariage sont sortit Claude DE JOYEUSE qui suit.
François DE JOYEUSE tué au service du roy Auguste, à la bataille de Fraustade, commandant un regiment.

Claude DE JOYEUSE, fils ainée, née à But en Champagne, fut d'abord cadet dans un regiment de cavallerie où, s'estant distingué, il fut pourvû d'une cornette dans le regiment du colonel general. Le vingt mars 1690 et, ensuite, d'un autre dans le regiment de Molac, le cinq juin de la même année. Ces belles actions luy firent donner la lieutenance de la compagnie de Nogent au regiment colonel general, le dix huit juillet 1691. Il servit en cette qualitez pendant la guerre, jusqu'à la paix de Risvilk et, la guerre ayant recommencé en 1700, il commanda cette compagnie jusqu'au quatorze aoust 1702. Lors de l'affaire de Luzara où, commandant la garde avancée et combattant vaillamment, il eut une jambe fracassé d'un coup de mousquez. Ce qui, l'ayant mis hors d'état de servir, le Roy le recompensa d'une pension. Dont il a jouy jusqu'à sa mort. Il avoit epousé Marie Catherine DE GORCY, fille de Philipe François DE GORCY et de Marie CARPENTIER DE VILLECHASLE, par contrat passé le 24 novembre 1694. De son mariage sont issu Jean Baptiste DE JOYEUSE qui suit. Ferdinand DE JOYEUSE et Jean François DE JOYEUSE, encore jeune, Therese, et Reine DE JOYEUSE.

Jean Baptiste DE JOYEUSE, fils ainé de Claude DE JOYEUSE et de Marie Catherine DE GORCY, commença par etre page de Son Altesse Serenissime Monseigneur le duc de Viltanberg. En suite, il a été fait gentilhomme de sa chambre, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Imperiale. Ensuite, lieutenant de ses gardes Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Lorraine, par une grace particuliere, a erigé la seigneurie fonciere de Petit Xivry en haute justice. Dont il l'a qualifié par lettres, donnée à Luneville le 4^e may 1726, de laquelle il a pris possession. Il est encore actuellement au service de Son Altesse Serenissime Monseigneur le duc de Wiltanberg.

Les genealogies des femmes aliés à la maison de Joyeuse

sont des premieres et des plus illustres maison de France, des Pays Bas et de la Lorraine, fait et passé ès etudes à Verdun, au matin, l'an mil sept cent trente trois, le vingt mars et a, ledit sieur Robert, audit nom, signé avec les notaires, après lecture faite.

(ainsi signé : THIEBAUT, avec paraphe ROBERT D'ANONNET, avec paraphe)

Controllé à Verdun, ce 20^e mars
1722, registre 12^e (ainsi signé : THIERY, avec paraphe) ».

« Monsieur,
Vous envoient la genealogie dont vous
savée. Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté
de la faire expedier dans sa formalité, sellon
l'avis et sentiment que Monsieur Gognieux²⁹
aura la bonté de vous marquer sur le sujet
pour telle faveur, dont j'espere de votre bonté.

Je vous en auray, Monsieur, une parfaite
reconnoissance, estant avec touste l'estime
innexprimable.

Monsieur,

Votre très humble et très
obeissant serviteur
(ainsi signé : J.B. DE JOYEUSE, avec paraphe)

Longwÿ, ce 16 mars
1733

S'il est necessaire de quelque
comparution ou signature de ma part que je ne
crois point estre requis. Pour pareille affaire
d'honneur, je crois que Monsieur l'abée Robert l'ainée,

chanoiane de la cathedral vouderra bien
estre mon procureur, le priant et donnant
plain et entier pouvoir de faire tous se
qu'il conviendra à Longouy, ce 18 mars
1733.

(ainsi signé : J.B. de Joyeuse, avec paraphe)

Controllé à Verdun, le 19^e
mars 1733, registre 12^e (ainsi signé : THIERY, avec paraphe)

Paraffé *ne varietur* pour estre
joint à la minutte de l'acte par
nous soubssigné, les jour et an que dessus.

(ainsi signé : D'ANONNET, avec paraphe
THIEBAUT, avec paraphe ROBERT) ».

²⁹ Sic pour Cognieux.